



**Procès-verbal  
de l'assemblée ordinaire  
du mercredi 23 octobre 2019**

**Présences**

**Parents**

Beaudin, Stéphane  
Bédard, Karine, trésorière  
Bédard-St-Amant, Kevin, secrétaire  
Boissoneault, Julie  
Brenn, Louis  
Charbonneau, Annie  
Canuel, Jean-François  
Filion, Simon  
Huard, Mélanie  
Lambert, Suzie, présidente

Larose, Sandra  
Ménard, Sara  
Perras, Jean-Claude  
Pomerleau, Julie  
Richard, Isabelle, vice-présidente  
Roméo, Isabelle  
Roy, Marie-Ève  
Roy, Pamylee  
Ruel-Pion, Patcy

**Organismes**

D'Amour, Marie-France - CISSMO  
Ménard, Anne-Marie - représentante DG

**Absences**

Charbonneau, Claudie, CISSMO  
Chartrand, Nathalie – représentante des directions d'établissement  
Huard, Robert, représentant - PNE  
Ledoux, Mélissa  
Prémont, Sylvie, CIUSSS de l'Estrie – CHUS

**1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Suzie Lambert, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres et aux nouveaux membres.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Mélanie Huard et appuyé par madame Sara Ménard d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au point varia :

- Ajouter à varia une mention sur le projet de loi 40.

- Enlever à l'ordre du jour la nomination d'un président et d'un trésorier au point 5.
- Ajouter à l'ordre du jour la nomination d'un représentant pour le Comité de parents au point 5.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par monsieur Simon Filion et appuyé par madame Isabelle Richard d'adopter l'ordre du jour avec un changement à la mention des présences, soit « Bédard-St-Amant, Kevin » et non « Bédard-St-Amand, Kevin ».

### **4. PAROLE AU PUBLIC**

En l'absence de public, il n'y a pas de parole au public.

### **5. ÉLECTIONS D'UN VICE-PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE**

#### Vice-président

Pour le poste de vice-président, madame Sara Ménard propose madame Isabelle Richard et monsieur Kevin Bédard-St-Amant se propose. Des élections ont lieu et les scrutatrices seront madame Karine Bédard et madame Julie Kennes. Madame Isabelle Richard gagne les élections.

#### Secrétaire

Madame Suzie Lambert propose monsieur Kevin Bédard-St-Amant et ce dernier est élu par acclamation.

#### Comité de parents

Madame Patcy Ruel se propose et madame Suzie Lambert propose madame Sara Ménard. À la suite d'une élection, c'est madame Sara Ménard qui est élue et madame Patcy Ruel sera appelée à agir à titre de substitut.

Il est proposé par madame Pamylee Roy et appuyé par monsieur Louis Brenn de mettre fin à l'élection et de détruire les bulletins de vote.

### **6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Sara Ménard demande que le courriel concernant le répit offert à Bromont soit envoyé aux membres.

### **7. RÉVISION DE LA RÉGIE INTERNE**

Il est proposé de modifier le quorum afin de s'assurer d'avoir un minimum de 5 parents pour avoir quorum, c'est-à-dire un nombre de 5 représentants des parents ainsi que le directeur ou son représentant.

Il est demandé, au niveau des absences, de modifier son nombre à 3 au lieu de 2.

Le tout est proposé par madame Patcy Ruel et appuyé par madame Julie Boissoneault.

## **8. AFFECTATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES**

Madame Anne-Marie Ménard nous présente le tableau et nous explique qu'il y a plus d'heures d'éducation spécialisée, qui sont reliées à des interventions sur le terrain, et que l'on ne touche pas aux effectifs de base (administration).

## **9. PORTRAIT DES CLASSES ET SERVICES SPÉCIALISÉS**

Madame Anne-Marie Ménard nous présente le tableau et nous explique que :

- DIM = Déficience intellectuelle moyenne.
- DIP = Déficience intellectuelle profonde.
- Indigo (ESI) =
  - Indi= Individuel.
  - GO = Go.
  - Bleu = Couleur de l'autisme.
- DII = Pas une appellation du ministre.
- Oasis = Relais.
- Krysalide = Trouble de l'attachement.

Madame Anne-Marie Ménard nous explique que le service Hybride, qui sont en place depuis 3 ans et qui sont reliées à un programme sur 2 ans, ont beaucoup de succès actuellement.

## **10. MESURE DE SOUTIEN**

Madame Anne-Marie Ménard nous présente le tableau et elle nous rappelle qu'un plan d'intervention n'est pas nécessairement associé à une cote ministérielle.

Chaque année, la distribution des mesures est revue en fonction de la clientèle.

## **11. BUDGET DU COMITÉ**

Cette année, notre budget est de 2 000 \$. Madame Suzie Lambert rappelle que nous avons droit à une compensation pour le kilométrage, mais que nous devons remplir le formulaire à chaque rencontre et que nous devons fournir la feuille de Google Map.

## **12. CORRESPONDANCE**

Pas de correspondance.

### **13. MOT DE LA DÉLÉGUÉE ET DE LA COMMISSAIRE**

Madame Mélanie Huard nous informe qu'il y a un changement de délégués au FCPQ et qu'il a eu nomination d'une nouvelle commissaire en la personne de madame Manon Godard dans la circonscription # 7 (écoles des Bâtisseurs, Eurêka, Saint-Bernard, Joseph-Hermas-Leclerc et CRIF).

Il a eu nomination de monsieur François Bergeron à titre directeur au Service des ressources matérielles à compter de décembre 2019.

Madame Mélanie Huard nous informe que le jeudi 14 novembre 2019, à 18 h 30, aura lieu une rencontre conjointe sur le sujet du projet de loi 40.

### **14. CONFÉRENCES**

Madame Mélanie Huard nous informe qu'un webinaire sera présenté le mercredi 30 octobre 2019, à 19 h, par la Fédération des comités de parents du Québec en partenariat avec l'Institut TA portant sur les plans d'interventions.

Il est mentionné qu'un second webinaire sera présenté le mercredi 12 février 2020.

### **15. VARIA**

Il est mentionné que dans le cadre du projet de loi 40, on tente de couper les ponts avec le conseil d'administration et qu'on vise à ne plus avoir d'élection de commissaires.

### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Simon Filion propose et madame Mélanie Huard appuie la levée de l'assemblée à 21 h 20.

Madame Suzie Lambert, présidente